

● ethos



MÉTHODOLOGIE D'IMPACT POSITIF



La **Fondation Ethos** regroupe plus de 230 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

© Ethos, octobre 2022

Imprimé sur « RecyStar », 100% à base de vieux papiers sans azurant optique.

www.ethosfund.ch

Table de matière

1. INTRODUCTION ET PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
1.1 CONTEXTE ET FONDEMENTS	5
1.2 DES ACTIVITÉS AUX ENTREPRISES CONTRIBUANT À UN IMPACT POSITIF	7
1.3 LA MÉTHODOLOGIE	7
2. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	9
2.1 TRAITEMENT DES MALADIES MAJEURES, NÉGLIGÉES OU ORPHELINES	9
2.2 HOPITAUX	9
2.3 MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES	9
2.4 PRÉVENTION DES MALADIES	10
3. ENSEIGNEMENT, FORMATION ET CULTURE	11
3.1 SERVICES ÉDUCATIFS	11
3.2 PRODUITS ÉDUCATIFS	11
3.3 INFORMATION ET CULTURE	11
4. ÉNERGIES DURABLES	12
4.1 PRODUCTION	12
4.2 INFRASTRUCTURES	12
4.2.1 Réseaux intelligents (« Smart Grids »)	12
4.2.2 Batteries et systèmes de stockage	13
4.2.3 Hydrogène vert	13
4.3 REDUCTION DE LA CONSOMMATION	13
5. ÉCONOMIE CIRCULAIRE	14
5.1 RÉDUCTION	14
5.2 RÉUTILISATION	14
5.3 RECYCLAGE	15
6. MOBILITÉ À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE	16
6.1 MOBILITÉ DOUCE	16
6.2 FABRICATION DE VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE	16
6.3 INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE	17
6.4 SERVICES DE MOBILITÉ À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE	17
7. CONTRÔLE DE LA POLLUTION	18
7.1 PREVENTION DE LA POLLUTION	18
7.2 RÉDUCTION ET CONTRÔLE DE LA POLLUTION (AVEC RESTRICTIONS)	18
7.3 TRAITEMENT DE LA POLLUTION	19
8. AGRICULTURE, AQUACULTURE ET SYLVICULTURE RÉSILIENTES	20
8.1 L'AGRICULTURE DURABLE	20
8.2 L'AQUACULTURE DURABLE	21
8.3 SYLVICULTURE DURABLE	21
9. IMMOBILIER DURABLE	22
9.1 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES	22
9.2 BÂTIMENTS VERTS	23

9.3	BÂTIMENTS RÉILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	23
9.4	APPAREILS, ÉCLAIRAGES ET ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE	23
9.5	LOGEMENT ADÉQUAT ET ABORDABLE	23
10.	GESTION DURABLE DE L'EAU	24
10.1	COLLECTE, STOCKAGE ET DISTRIBUTION DE L'EAU	24
10.2	SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EAU	25
10.3	ECONOMIE D'EAU	25
10.4	TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES	25
11.	FINANCE DURABLE	26
11.1	INVESTISSEMENTS DURABLES	26
11.2	PRÊTS DURABLES	26
11.3	ASSURANCES DURABLES	27
12.	CONCLUSION	28

1. Introduction et principes généraux

Depuis sa création en 1997, la Fondation Ethos favorise dans ses produits d'investissement les entreprises qui intègrent les dimensions sociales et environnementales dans leur modèle d'affaires, respectent les bonnes pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et répondent aux préoccupations de leurs principales parties prenantes. En 2017, Ethos a publié ses Principes pour l'investissement socialement responsable (ISR) qui définissent de manière transparente sa manière d'appréhender l'ISR et précisent ainsi un cadre pour ses solutions d'investissements.

Dans un souci permanent d'amélioration et de transparence, Ethos a franchi une nouvelle étape en septembre 2022 en adoptant une méthodologie d'impact positif. L'objectif de cette méthodologie est de permettre aux investisseuses et investisseurs d'identifier plus facilement les entreprises actives dans des secteurs ou des activités qui ont un impact positif sur l'environnement et la société en général. Elle s'inscrit dans un cadre et une époque où il est plus que jamais nécessaire de réorienter les capitaux vers des activités durables si l'on entend pouvoir limiter le réchauffement climatique conformément aux objectifs de l'Accord de Paris.

Ce document présente de manière transparente les éléments qui ont conduit à l'identification des activités jugées comme positives d'un point de vue social ou environnemental et détaille les différents thèmes retenus par Ethos ainsi que les activités économiques qui leurs sont liées.

1.1 CONTEXTE ET FONDEMENTS

Ce qui peut être considéré comme positif dans les activités humaines est par nature subjectif, Ethos ne prétend donc pas déterminer de manière absolue lesquelles sont positives ou non. Cette méthodologie se base toutefois sur certains principes consacrés et reconnus. En particulier, Ethos considère qu'un développement économique positif doit respecter les limites planétaires tout en améliorant la santé humaine et la qualité de vie.

Le fonctionnement de notre société et de notre économie est basé sur l'utilisation d'énergie et de matériaux. Cette consommation possède cependant trois limites physiques : le rythme de renouvellement des ressources renouvelables, la quantité finie des ressources non renouvelables, et le rythme de traitement des pollutions générées. Ces limites, qui ont pour corollaires que nous évoluons dans un monde fini, représentent une contrainte pour notre économie et son développement¹. Par conséquent, le développement quantitatif de l'économie, mesuré par convention par la croissance du PIB elle-même couplée à l'utilisation d'énergie, ne peut donc pas être infini².

Actuellement, notre société dépasse ces limites physiques, laissant un fardeau aux jeunes et futures générations ainsi qu'aux autres êtres vivants. Si l'objectif est de se diriger vers une société durable, les cultures et modes de fonctionnement doivent évoluer, et la transition vers une société qui utilise moins et mieux les ressources à sa disposition s'accélérer. Cette transition peut se produire sous deux formes :

- **Planifiée et rapide** : une transition ordonnée a lieu, par exemple, à l'aide d'accords entre Etats ou entreprises. C'est l'objectif de l'Accord de Paris, du Green Deal de l'Union européenne (UE) ou des mécanismes d'échanges de quotas carbone (ETS). Une planification de la transition permet également de s'assurer qu'elle soit juste, équitable et qu'elle maximise le bien-être.

¹ <https://www.britannica.com/science/energy>
<https://jancovici.com/transition-energetique/l-energie-et-nous/lenergie-de-quoi-sagit-il-exactement/>

L'énergie du déni, V. Mignerot, 2021

² <https://doi.org/10.1088/1748-9326/ab842a>

<https://theshiftproject.org/lien-pib-energie/>

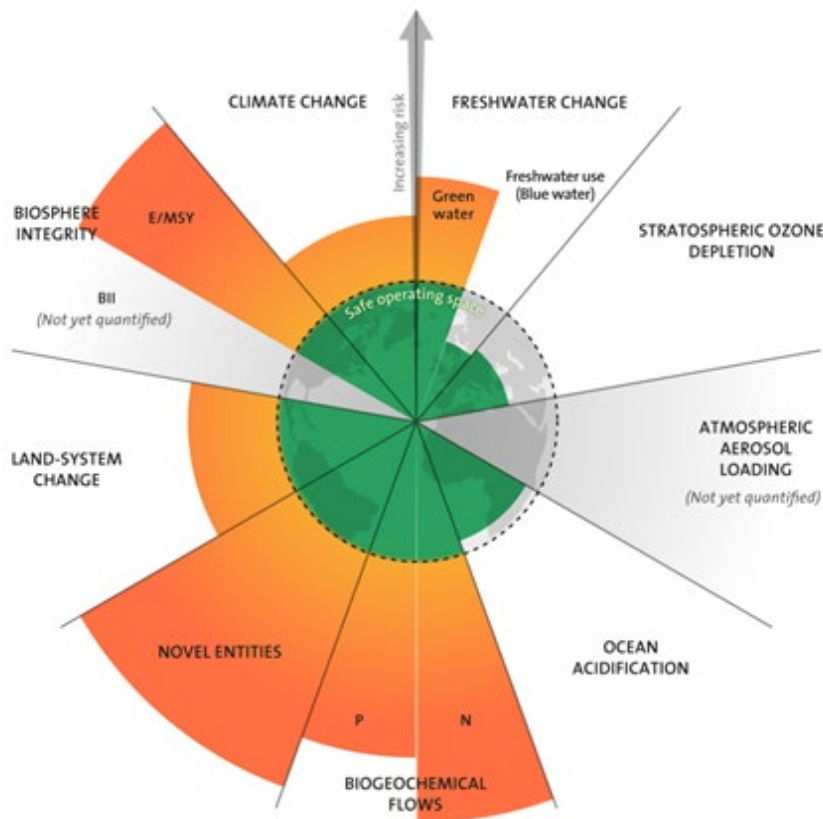
<https://alaingrandjean.fr/2017/04/17/liens-energie-pib/>

<https://lejournal.cnrs.fr/articles/la-croissance-une-affaire-denergie>

- Forcée et différée** : une transition désordonnée a lieu lorsque certaines entreprises et industries ne sont plus en mesure d'opérer de la même façon qu'auparavant et qu'elles sont ainsi potentiellement amenées à disparaître. Les conséquences sont difficiles à évaluer avec précision, mais des pertes d'emplois et autres impacts négatifs sur le bien-être sociétal sont prévisibles. Par ailleurs, les risques de transition avec des conséquences légales, financières et réputationnelles pour les entreprises³ semblent être plus importants dans une situation de transition désordonnée⁴.

Il est probable que la transition (énergétique) en cours ait lieu en partie de manière ordonnée et planifiée et en partie de manière forcée avec des conséquences négatives. Ce processus comporte encore de nombreuses inconnues tant sur son déroulement que sur ses effets, mais les recherches les plus récentes tendent à démontrer que l'inaction coûtera plus cher, tant financièrement que socialement, aux entreprises et à la société sur le long terme.

En avril 2022, six des neuf limites planétaires identifiées et étroitement liées aux limites physiques avaient déjà été dépassées selon le « Stockholm Resilience Centre » (voir graphique ci-dessous). Notre système économique actuel et l'utilisation incontrôlée des ressources menacent le fonctionnement et la survie de systèmes interconnectés tels que le système climatique, la biodiversité ou le cycle de l'eau⁵.



³ <https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/FINAL-2017-TCFD-Report.pdf>

⁴ NGFS Climate Scenarios for central banks and supervisors : https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/820184_ngfs_scenarios_final_version_v6.pdf

⁵ <https://www.stockholmresilience.org/research/research-news/2022-04-26-freshwater-boundary-exceeds-safe-limits.html>

1.2 DES ACTIVITÉS AUX ENTREPRISES CONTRIBUTANT À UN IMPACT POSITIF

Certaines activités jouent un rôle clé pour permettre la transition vers une économie plus durable avec davantage de chances de réussite. Elles sont considérées comme ayant un impact positif selon la méthodologie d'Ethos et peuvent se présenter sous la forme de produits ou de services. Le modèle du « Doughnut⁶ », qui intègre le concept des limites planétaires et d'un socle social composé, entre autres, de l'équité sociale, de la santé et l'éducation, nous aide à établir le cadre dans lequel ces activités doivent s'inscrire. Deux types de critères essentiels doivent ainsi être respectés (voir graphique page 8) :

- **Les fondations sociales** : les activités doivent être le socle d'une société juste et équitable. L'enseignement et la santé sont ici considérés comme des prérequis pour une société saine et en paix.
- **Les plafonds écologiques** : les activités doivent respecter les limites planétaires, sans surexploiter les ressources naturelles ou affecter négativement les systèmes écologiques interconnectés.

De plus, certains principes et concepts sont nécessaires pour qu'une activité ait un impact positif dans le cadre d'une transition écologique et sociale réussie :

- **La sobriété** : en raison de l'effet rebond et des limites du découplage de l'impact environnemental de l'activité économique⁷, Ethos considère qu'une transition écologique crédible ne pourra pas avoir lieu sans sobriété^{8,9}. Les produits ou services considérés comme positifs doivent ainsi permettre, dans la mesure du possible, de diminuer la consommation d'énergie et de ressources naturelles. Surtout, ils ne devraient pas conduire à une hausse de la consommation.
- **L'analyse de cycle de vie** : les produits et services doivent être analysés sur l'ensemble de leur cycle de vie afin de ne pas occulter de potentiels impacts indésirables.
- **Le principe d'innocuité (« Do no significant harm »)** : une activité qui contribue positivement à un aspect de la transition ne doit pas péjorer significativement d'autres aspects environnementaux ou sociaux. Puisque le terme est subjectif, la méthodologie se base autant que possible sur le consensus scientifique et sociétal actuel pour évaluer si un impact est significatif ou non.

Les activités détaillées ci-après comprennent des secteurs cruciaux pour la transition écologique et sociale comme l'énergie, la santé ou la construction. Les entreprises qui opèrent dans ces secteurs d'activités sont identifiées par Ethos de manière quantitative et qualitative et la part de leur chiffre d'affaires qui provient de ces activités est déterminée aussi précisément que possible afin de mesurer leur contribution positive à une société en transition.

Ces informations permettent à la Fondation Ethos d'atteindre ses buts, à savoir de promouvoir un environnement socio-économique stable et prospère ainsi que de tenir compte des principes de développement durable dans ses activités d'investissement et d'engagement.

1.3 LA MÉTHODOLOGIE

Ethos a regroupé en dix thèmes les activités qui sont considérées comme ayant un impact environnemental et/ou social positif et qui jouent un rôle clé dans une transition vers une société durable. Ces activités ont ensuite été précisément définies afin d'identifier la part de chiffre d'affaires qu'une entreprise donnée génère par ces activités.

Alors que les thèmes de la santé et de l'enseignement constituent des aspects essentiels des fondations sociales et que la finance durable doit permettre une meilleure allocation du capital vers les activités à impact positif, tous les autres thèmes identifiés sont constitués d'activités qui permettent d'atténuer les conséquences négatives des alternatives qu'elles visent à remplacer.

Cet impact positif ne survient toutefois que si une activité qui a un impact négatif est effectivement remplacée, par exemple si un mode de transport bas carbone remplace un véhicule thermique à fortes émissions de gaz à effet de serre (GES). De manière générale, si un impact positif ne peut pas être clairement identifié, Ethos considère qu'il n'y en a pas. Ce choix conservateur vise à privilégier les entreprises les plus transparentes qui démontrent clairement leur impact positif.

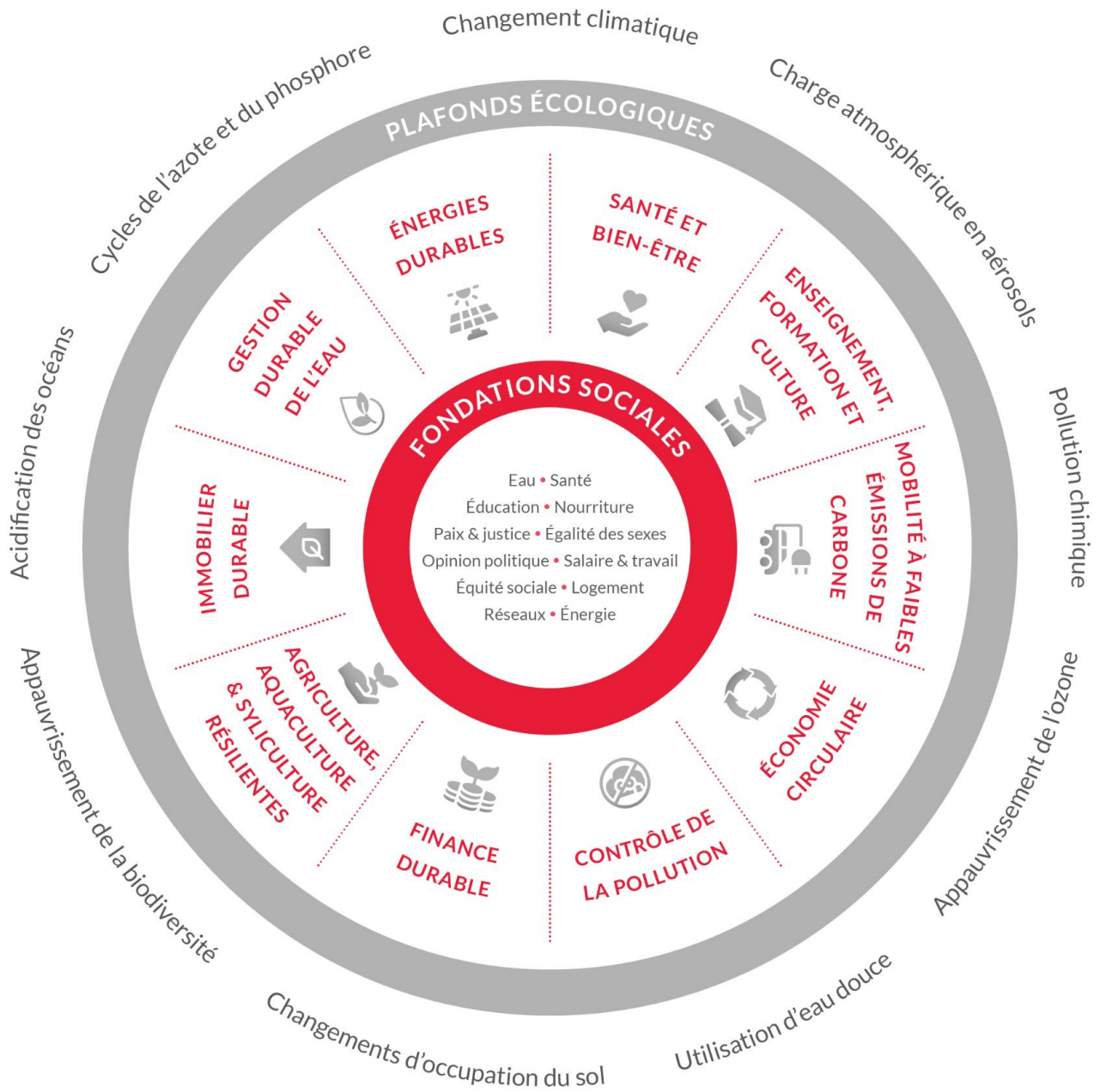
Il faut noter encore que cette méthodologie d'impact positif est évolutive et sera mise à jour, après une analyse interne détaillée, si de nouvelles solutions et technologies devaient émerger.

⁶ <https://www.kateraworth.com/doughnut/>

⁷ <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901120304342>

⁸ <https://www.wwf.ch/fr/nos-objectifs/moins-cest-mieux-le-principe-de-sobriete>

⁹ <https://negawatt.org/The-negaWatt-2050-energy-scenario>



2. Santé et bien-être

La santé est essentielle à la prospérité de la population mondiale. C'est pourquoi l'assurance d'une vie saine et la promotion du bien-être de tous à tout âge est l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) établis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et rassemblés dans l'Agenda 2030. Or, si d'importants progrès ont été réalisés ces dernières années, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) soulignait en 2017 que plus de la moitié de la population mondiale ne bénéficiait toujours pas d'une couverture des services de santé essentiels et que deux milliards de personnes n'avaient pas accès aux médicaments de base dont elles ont besoin¹⁰.

Pour Ethos, il s'agit donc d'identifier les entreprises qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la santé et, surtout, à un meilleur accès aux services de santé partout dans le monde sans pour autant nuire à la société ni à l'environnement.

2.1 TRAITEMENT DES MALADIES MAJEURES, NÉGLIGÉES OU ORPHELINES

Les maladies non transmissibles, comme les maladies cardiovasculaires ou respiratoires chroniques, les cancers et le diabète, sont les principales causes de décès dans le monde. Les maladies transmissibles, telles que le SIDA/VIH, la tuberculose, la rougeole, la rubéole, le paludisme et les hépatites virales, causent 10 fois moins de décès mais tuent tout de même 4 millions de personnes chaque année¹¹. En outre, les maladies négligées, qui souvent touchent les populations les plus pauvres, et les maladies orphelines, qui ne concernent qu'un très petit nombre d'individus dans le monde, manquent cruellement de recherche et développement (R&D) et de financement, car les traitements peuvent sembler moins rentables pour les entreprises pharmaceutiques.

Par conséquent, les entreprises qui s'attaquent aux maladies susmentionnées et qui contribuent soit à traiter une large population, soit des patients mal desservis, ainsi que celles qui sont actives dans leur détection, leur analyse et leur traitement, sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

2.2 HÔPITAUX

Les hôpitaux, cliniques et autres établissements de santé sont des éléments essentiels du système de santé. En concentrant les ressources humaines, technologiques et médicales pour fournir des soins à leurs patients, ils ont un impact positif sur la santé, l'économie et le développement des communautés. Ils offrent également régulièrement des formations au personnel soignant et un soutien à la recherche clinique, contribuant ainsi à l'avancement du secteur de la santé.

Les entreprises qui gèrent des hôpitaux sont donc alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

2.3 MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Les médicaments génériques ont la même composition et la même qualité que les médicaments de marque mais ne sont vendus qu'une fois les brevets de ces derniers expirés. Ils sont donc nettement moins chers que les médicaments originaux, car leurs fabricants ne supportent pas les coûts de R&D ni ceux des études cliniques sur la qualité et la sécurité.

Les médicaments génériques contribuent ainsi à améliorer l'accès aux médicaments et à les rendre plus abordables, tout en réduisant le coût global de l'assurance.

Les entreprises impliquées dans le développement et la distribution de médicaments génériques, pour lesquels il est possible de démontrer un impact positif significatif sur la santé mondiale en termes de disponibilité, de prix et d'accessibilité, sont donc alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

¹⁰ <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/255355/9789241512442-eng.pdf>

¹¹ <https://www.euro.who.int/en/health-topics/communicable-diseases> ; <https://ourworldindata.org/causes-of-death>

2.4 PRÉVENTION DES MALADIES

Adopter un mode de vie sain, ce qui correspond à ne pas fumer, consommer de l'alcool de façon modérée, pratiquer une activité physique régulière et avoir une alimentation saine et équilibrée, permet de réduire le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète et de certains cancers, en favorisant un poids stable et en améliorant le bien-être mental. Une alimentation saine contribue à couvrir les besoins nutritionnels quotidiens de l'organisme et à prévenir certaines maladies non-transmissibles les plus courantes. La vaccination est un autre outil important pour prévenir les maladies.

La prévention des grandes maladies est donc un moyen efficace de réduire la pression sur les systèmes de santé, d'économiser les frais médicaux et d'améliorer la qualité de vie. Les activités suivantes sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos :

- La transformation, la fabrication et la distribution de produits alimentaires sains et nutritifs, pour autant qu'ils respectent également les critères établis au point 8.1 ;
- Le développement, la production et la distribution de biens et services favorisant l'exercice d'activités physiques et sportives ;
- Le développement, la production et la distribution de vaccins.



3. Enseignement, formation et culture

L'enseignement est un droit fondamental et essentiel à la constitution du capital humain. Bien que le nombre de jeunes qui ont accès à l'éducation de base n'a jamais été aussi élevé, 260 millions d'enfants et d'adolescents dans le monde ne sont toujours pas scolarisés tandis que 773 millions d'adultes sont analphabètes¹². Ces chiffres sont particulièrement élevés dans les pays en développement et touchent surtout les filles et les femmes. Cela s'explique en partie par le manque de matériel et d'infrastructures d'apprentissage adéquats, la mauvaise qualité de l'enseignement et l'insuffisance de la formation des enseignants.

Ethos considère que l'enseignement est essentiel au développement d'une économie durable. Etant donné que l'accès à ce droit fondamental est déjà fortement soumis à des inégalités, Ethos évitera de créer de nouvelles disparités en soutenant l'accès et l'amélioration de l'enseignement publique plutôt que privée.

La méthodologie d'impact positif d'Ethos vise à identifier les entreprises qui contribuent de manière significative à la résolution de la crise de l'éducation tout en s'efforçant de ne pas nuire à la société ou à l'environnement.

3.1 SERVICES ÉDUCATIFS

Fournir une éducation de qualité aux enfants et aux adolescents leur permettra d'atteindre leur plein potentiel en tant que jeunes adultes, d'acquérir des compétences personnelles utiles, d'augmenter leur employabilité et leurs revenus futurs, d'améliorer leur bien-être tout en ayant un impact positif sur leur santé. L'éducation des adultes, qui comprend la formation continue, est également essentielle pour lutter contre la pauvreté, réduire la marginalisation et parvenir à la justice sociale. Elle permet aux individus de compléter leur niveau d'éducation ou d'acquérir de nouvelles connaissances, aptitudes et compétences. Enfin, afin de garantir la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves, les enseignants doivent recevoir une formation pédagogique adéquate.

Les entreprises dont les revenus proviennent de l'éducation publique pour la petite enfance, le primaire, le secondaire et le tertiaire, l'éducation publique ou privée pour

les adultes et la formation des enseignants sont donc alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

3.2 PRODUITS ÉDUCATIFS

Des ressources et du matériel pédagogique adéquats sont également essentiels pour offrir une éducation de qualité. Ils sont les principaux outils pour développer les compétences et les connaissances des étudiants. En outre, la numérisation offre de nouvelles solutions pour l'éducation et peut faciliter l'inclusion des étudiants marginalisés. Les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) représentent, par exemple, une solution abordable et flexible qui permet d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur puisqu'elles peuvent être suivies de n'importe où dans le monde à condition de disposer d'une connexion internet. Pour cette raison, Ethos considère l'adaptation de l'éducation à l'ère numérique comme un enjeu majeur.

Les entreprises dont les revenus sont dérivés du développement de matériel et de ressources éducatives tels que les livres, les logiciels et le contenu éducatif en ligne sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

3.3 INFORMATION ET CULTURE

L'accès à une information crédible et vérifiable ainsi que la promotion de la culture sont également essentiels pour développer des connaissances et pensées tout en améliorant le bien-être et l'émancipation des individus. Cet accès libre n'est à l'heure actuelle pas assuré partout dans le monde et peut être menacé à tout moment. C'est pourquoi Ethos considère que les entreprises qui contribuent de manière significative à l'accès à l'information et à la culture ont un impact positif sur la société et contribuent à la création d'un environnement économique stable et prospère.

Les entreprises dont les revenus contribuent de manière significative (et uniquement) à l'accès à la culture ou à une information crédible et vérifiable, reconnue et de qualité sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

¹² <http://uis.unesco.org/en/topic/literacy>

4. Énergies durables

La consommation d'énergie est l'une des principales sources de GES au niveau mondial et représente plus de 70% de toutes les émissions anthropiques¹³. Afin d'atténuer le changement climatique et d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement de la planète à 1.5°C. par rapport aux niveaux préindustriels, les gouvernements ont annoncé des plans pour atteindre des émissions nettes nulles d'ici à 2050. Or, cette transition nécessitera d'augmenter les sources d'énergies renouvelables tout en réduisant considérablement les sources à forte intensité carbone dans le mix énergétique mondial. Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il faudrait investir environ USD 27'000 milliards dans les énergies renouvelables sur la période 2016-2050 selon l'Agence internationale pour les énergies renouvelables¹⁴, ce qui impliquerait de plus que doubler les investissements annuels actuels. Investir dans la transformation énergétique mondiale devrait ainsi être une priorité pour les investisseurs.

La méthodologie d'impact positif d'Ethos vise à identifier les entreprises qui contribuent de manière significative à un secteur énergétique durable¹⁵ tout en s'efforçant de ne pas nuire à la société ou à l'environnement.

4.1 PRODUCTION

Le recours aux énergies durables représente une solution à long terme pour répondre à la demande croissante d'énergie et une alternative durable aux combustibles fossiles. Non seulement l'énergie provenant de sources renouvelables émet moins de GES, mais elle améliore également la santé publique en émettant moins de pollution dans l'air et l'eau que les combustibles fossiles. Pour déterminer les sources d'énergies renouvelables alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos, leurs émissions de CO₂e sur l'ensemble de leur cycle de vie ont été considérées ainsi que leur cohérence avec les principes de l'économie circulaire et leur impact sur la biodiversité, l'utilisation des sols et l'eau. Conformément à la taxonomie de l'UE, un seuil maximal de 100 g CO₂e/kWh – qui sera réduit périodiquement – a été défini.

Par conséquent, les sources d'énergie suivantes sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos :

- L'énergie solaire photovoltaïque ou concentrée (thermodynamique) ;

- L'énergie éolienne terrestre et « offshore » ;
- L'énergie géothermique ;
- L'énergie marine : énergie houlomotrice et marémotrice ;
- L'hydroélectricité : centrales hydroélectriques de retenue, centrales hydroélectriques à petite échelle ou centrales hydroélectriques au fil de l'eau, sous conditions.

Bien que respectant le seuil précédemment cité, l'énergie nucléaire n'est pas incluse dans la méthodologie d'impact positif d'Ethos. En effet, elle n'est pas renouvelable et ne respecte pas le principe d'innocuité (« *Do no significant harm* ») aussi bien au niveau des risques que du traitement des déchets.

Les entreprises actives dans la production d'énergie et de composants ou d'infrastructures dédiés aux sources d'énergie durables mentionnées ci-dessus sont également alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

4.2 INFRASTRUCTURES

4.2.1 RÉSEAUX INTELLIGENTS (« SMART GRIDS »)

Les réseaux énergétiques conventionnels sont conçus pour recevoir en permanence de l'énergie provenant de générateurs importants et contrôlables, qui nécessitent une faible capacité de stockage. Comme certaines sources d'énergie renouvelables dépendent des conditions naturelles, l'apport d'énergie intermittente perturbe ces réseaux. L'utilisation de réseaux intelligents permet ainsi une meilleure intégration des sources d'énergies renouvelables variables dans le réseau de transport et de distribution tout en maintenant la stabilité et en augmentant l'efficacité du système.

Les entreprises actives dans l'exploitation de réseaux intelligents ou dans la production de composants, d'infrastructures et de technologies dédiés aux systèmes de réseaux intelligents sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

¹³ <https://www.wri.org/blog/2020/02/greenhouse-gas-emissions-by-country-sector>

¹⁴ <https://www.irena.org/financeinvestment/Investment-Needs>

¹⁵ Il est mentionné alternativement durables et renouvelables au sein de ce chapitre. De manière générale, Ethos considère les énergies durables car, en plus d'être renouvelables à l'échelle humaine, elles prennent en compte des critères sociaux et environnementaux.

4.2.2 BATTERIES ET SYSTÈMES DE STOCKAGE

Le stockage d'énergie permet de réduire l'inadéquation entre l'offre et la demande d'électricité induite par les énergies renouvelables. En sauvegardant l'excès de puissance pour une utilisation ultérieure, les technologies de stockage réduisent les pertes d'énergie, augmentent l'efficacité du réseau électrique et permettent l'électrification d'autres industries (p.ex. le transport avec les véhicules électriques). Bien que ces technologies aient des émissions de CO_{2e} associées à leur production et à leur utilisation, Ethos considère qu'à long terme le fait de permettre le déploiement des énergies durables compense largement cet impact.

Les entreprises actives dans la production de batteries ou de technologies de stockage permettant le déploiement des énergies durables sont donc alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

4.2.3 HYDROGÈNE VERT

L'hydrogène vert désigne la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau à l'aide d'électricité provenant de sources renouvelables. Cela permet un stockage et un transport de l'énergie à faible teneur en carbone tandis que l'hydrogène produit peut ensuite être utilisé comme carburant. D'autres méthodes de production incluent l'utilisation de combustibles fossiles, parfois combinés à la capture et au stockage du carbone, mais aucune d'entre elles n'est considérée comme ayant une faible teneur en carbone. Elles sont donc exclues de cette méthodologie. Pour garantir une diminution des émissions de GES, l'hydrogène devrait être utilisé en remplacement des combustibles fossiles, lorsque l'électrification n'est pas une option réalisable. Les transports et l'utilisation industrielle dans certaines conditions peuvent être des exemples de ces applications.

Les entreprises actives dans la fabrication, le stockage ou le transport d'hydrogène vert pour des applications à faibles émissions de carbone sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

4.3 RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION

L'utilisation actuelle de l'énergie n'est pas durable. Ethos considère qu'une réduction de la consommation d'énergie est primordiale pour atteindre les objectifs de protection du climat et concevoir un avenir énergétique durable. Cette catégorie comprend les entreprises qui, par le biais de leurs produits ou services, permettent des gains d'efficacité énergétique pour leurs clients, comme l'efficacité énergétique en tant que service (« *Energy Efficiency as a Service* » - EEaaS) ou les services publics ayant des programmes d'efficacité énergétique pour leurs clients.

Les entreprises qui offrent des solutions contribuant à la réduction de la consommation d'énergie sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.



5. Économie circulaire

Le modèle économique traditionnel est basé sur une approche linéaire : « prendre-faire-utiliser-jeter ». Les matières, ou intrants, sont extraites et transformées en produits qui sont éliminés après usage. Ce modèle non durable exerce une pression excessive sur les écosystèmes, entraîne une pénurie de ressources, augmente les émissions de GES et génère une charge polluante démesurée. Le monde consomme plus de 100 milliards de tonnes de matériaux par an selon le « 2021 Circularity Gap Report », tandis que 91% des déchets sont soit incinérés, soit mis en décharge, soit rejetés dans l'environnement¹⁶.

Se basant sur la définition d'une économie circulaire de la Fondation Ellen Macarthur – soit une économie basée sur les principes d'élimination des déchets et de la pollution, la conservation des produits et des matériaux et la régénération des systèmes naturels¹⁷ –, Ethos envisage l'économie circulaire selon les critères suivants :

- L'utilisation de matériaux recyclés ou matériaux biosourcés produits de manière durable comme intrants pour les produits ;
- La possibilité de retourner les produits pour les réutiliser, les réparer, les récupérer ou les recycler pour qu'ils durent plusieurs cycles de vie.

Selon le rapport mentionné ci-dessus¹⁸, un seuil minimum de 17% de circularité pourrait être nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C d'ici à 2032 – soit l'objectif central de l'Accord de Paris –, ce qui explique pourquoi ce chiffre est utilisé comme paramètre clé dans ce thème.

5.1 RÉDUCTION

Pour commencer, il convient de limiter l'utilisation, et donc l'extraction, des matières premières nécessaires à la fabrication de produits finis. De la sorte, la quantité de déchets qui finissent dans les décharges, jetés dans la nature ou incinérés diminuera. En ce qui concerne les matériaux biosourcés, la réduction de leur utilisation non durable vise à prévenir l'épuisement des ressources naturelles, qui est à la source de problèmes tels que l'augmentation de l'érosion des sols et la perte de biodiversité, entre autres.

Ce thème comprend les entreprises de fabrication qui réduisent l'utilisation de matériaux vierges ou d'origine non durable et les remplacent par des alternatives biosourcées respectivement recyclées ou durables dans leurs processus industriels. Parmi les exemples de solutions alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos, on peut citer les entreprises de tous les secteurs dont les produits utilisent les principes de conception circulaire et qui sont fabriqués avec au moins 17% de matériaux recyclés ou biosourcés de manière durable (flux entrants).

5.2 RÉUTILISATION

Le concept de réutilisation fait référence au maintien en service d'un produit manufacturé aussi longtemps que possible, que ce soit pour son usage initial ou pour une fonction différente. En ce sens, la réutilisation englobe d'autres stratégies circulaires telles que la récupération, la refabrication, la remise à neuf, la redistribution, le décyclage et le surcyclage. Les produits réutilisables permettent aux entreprises et aux consommateurs de faire l'économie des coûts financiers et environnementaux liés à la production et à l'élimination des produits à usage unique.

Les distributeurs, qui ont la possibilité de contrôler la composition et la durée de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, sont au centre de l'économie circulaire.

Ce thème comprend les entreprises dont le modèle économique contribue à maintenir les produits en usage le plus longtemps possible ou dont les produits et/ou services sont constitués d'au moins 17% de composants réutilisés, tant au niveau de leurs intrants (« inflow ») que de leurs extrants (« outflow »).

¹⁶ <https://www.circularity-gap.world/2021>

¹⁷ <https://archive.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>

¹⁸ <https://www.circularity-gap.world/2021>

5.3 RECYCLAGE

Ce thème s'applique aux acteurs de l'industrie de gestion des déchets qui exploitent des usines et des infrastructures de recyclage ainsi qu'aux entreprises qui développent des technologies permettant de produire avec des matériaux recyclés. Le terme recyclage fait référence à la récupération des matériaux biodégradables et non biodégradables présents dans les déchets afin de les réutiliser dans un nouveau produit. Le recyclage se situe à la fin de la chaîne de valeur des matériaux, lorsque les stratégies de réutilisation ne sont plus possibles. Il permet de minimiser la quantité de déchets rejetés dans l'environnement, les décharges ou les incinérateurs. Il contribue à la conservation des ressources naturelles et réduit la pollution en diminuant la nécessité d'extraire de nouvelles matières premières.

Ce thème comprend par exemple les entreprises de gestion des déchets. Étant donné que la revalorisation énergétique des déchets pourrait potentiellement menacer les efforts mis en œuvre pour promouvoir la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets, cette application est pour l'instant exclue du champ d'application de cette méthodologie d'impact positif d'Ethos.



6. Mobilité à faibles émissions de carbone

Le transport est l'une des sources de GES qui augmente le plus rapidement, précédée uniquement par les processus industriels, et représentait 14.2% des émissions mondiales en 2018¹⁹. Trois quarts de ces émissions sont générées par les véhicules routiers – les moteurs à combustion étant la principale source d'émissions du transport. La hausse des émissions de GES a été largement soutenue par une augmentation des voyages en avion, une demande croissante pour des véhicules privés plus grands et plus lourds, ainsi que par des commandes en ligne toujours plus nombreuses. Il est donc impératif de passer à un système de transports à faibles émissions de carbone pour limiter le réchauffement climatique.

Par ailleurs, le secteur des transports est également responsable d'autres impacts négatifs tels que la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau, les accidents de la route, la pollution sonore, l'occupation importante des sols, les pluies acides ou le smog. Etant donné que la plupart des conséquences négatives liées à la mobilité sont directement corrélées à l'impact climatique, Ethos a choisi de se concentrer sur ce thème comme critère d'évaluation. En effet, les véhicules qui utilisent davantage de carburants fossiles sont aussi ceux qui causent le plus de dégradation de la qualité de l'air, de pollution sonore et autres effets négatifs.

Dans le cadre de cette méthodologie, Ethos évalue la mobilité à faibles émissions de carbone en se basant sur les critères suivants :

- Les émissions de CO₂e par passager (ou par tonne de marchandises) par kilomètre sur l'ensemble du cycle de vie du produit ;
- Le seuil de zéro émission de gaz d'échappement est appliqué en général pour le transport de passagers et de marchandises ;
- Cela comprend également la notion de sobriété (taille, poids, puissance, matériaux, marketing, utilisation) et d'efficacité énergétique.

6.1 MOBILITÉ DOUCE

La mobilité douce fait référence à la marche, au vélo, à la trottinette et à d'autres formes de mobilité active. Il s'agit du mode de transport le plus durable car il a un impact environnemental et social très faible par rapport aux autres modes de transport.

Les entreprises actives dans la fabrication et la production de véhicules de mobilité douce (tels que les vélos et les trottinettes) ou de leurs composants sont par conséquent alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

6.2 FABRICATION DE VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

L'électrification des transports et l'utilisation de carburants plus propres peuvent contribuer de manière significative à la protection du climat. En outre, la mise en place de réglementations plus strictes visant les véhicules très polluants encouragera l'achat de véhicules à faibles émissions carbone. Si les voitures électriques ne sont pas exemptes de critiques, il est aujourd'hui globalement considéré qu'elles émettent moins de GES que leurs homologues thermiques sur l'ensemble de leur cycle de vie, même si elles utilisent un mix électrique à forte intensité carbone²⁰. L'utilisation des transports en commun et des services ferroviaires, en privilégiant les moteurs électriques, au lieu des véhicules personnels, est également une option efficace pour se rendre au travail ou voyager, ce qui réduit les émissions par passager. Les véhicules hybrides ne sont pas alignés avec la méthodologie sauf s'il est possible de démontrer une baisse significative, crédible et scientifique des émissions de GES dans le cadre d'une application spécifique pour laquelle des solutions électriques ne sont pas adaptées. Les voitures individuelles hybrides ne présentent pas de réduction significative des émissions de GES et ne sont pas retenues dans le cadre de cette méthodologie²¹.

¹⁹ <https://www.wri.org/insights/4-charts-explain-greenhouse-gas-emissions-countries-and-sectors>

²⁰ <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/19/10992>

²¹ <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0959652621001037>

<http://www.impact-living.ch/wp-content/uploads/2022/01/Consumation-vehicules-hybrides-rapport-publie-IMPACT-LIVING-canton-Va-lais-11-01-22.pdf>

Les entreprises actives dans la fabrication et la production des véhicules suivants et de leurs composants essentiels sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos :

- Les véhicules électriques à batterie, y compris les motos, les voitures, les camions, les bus, les véhicules spécialisés (chariots élévateurs, etc.) ;
- Les bus électriques ;
- Les trains électriques ;
- Les transports en commun rapides (métro, tramways, téléphériques, funiculaires, etc.) ;
- Les trains hybrides et électro-diesel ;
- Les bateaux à voile ;
- Les bicyclettes et vélos électriques.

6.3 INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

L'électrification des transports implique de pouvoir disposer d'infrastructures spécifiques spécialement dédiées. Le succès de la transition vers les véhicules électriques dépend ainsi en grande partie du développement et de la bonne répartition des bornes de recharge. Les véhicules électriques de grande taille nécessitent quant à eux des câbles ou des voies ferrées pour transmettre l'énergie électrique. Par ailleurs, et afin de favoriser la mobilité douce, il convient de développer les infrastructures publiques pour la marche et le vélo.

Les entreprises actives dans le développement d'infrastructures dédiées aux véhicules susmentionnés et à la mobilité douce sont donc alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

6.4 SERVICES DE MOBILITÉ À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Alors que la demande pour des véhicules électriques personnels dépend des consommateurs, la production de véhicules électriques de transport de masse et de marchandises est stimulée par les entreprises qui offrent de tels services. Celles-ci jouent ainsi un rôle important dans la transition vers une mobilité à faibles émissions de carbone. L'émergence de services de mobilité partagée permet également d'augmenter l'efficacité des transports.

Les secteurs suivants sont donc alignés avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos :

- Les services de transport public nationaux et internationaux (services de billetterie, etc.) ;
- Les services de mobilité partagée (covoiturage, services d'abonnement pour véhicules à faibles émissions carbone, vélos en libre-service, vélos-cargo, parking pour mobilité douce, etc.) ;
- Les transports de marchandises à faibles émissions de carbone (solutions de fret ferroviaire, solutions pour le transport maritime, logistique, etc.).



7. Contrôle de la pollution

Les activités humaines entraînent l'introduction de contaminants dans l'environnement naturel. Cette pollution de l'air, de l'eau et des sols met en danger les écosystèmes, la biodiversité et la santé publique. Elle réduit la capacité des écosystèmes à séquestrer du carbone et à s'auto-décontaminer. Selon la revue scientifique « The Lancet », au moins 8,3 millions de personnes sont mortes prématurément en 2017 en raison des effets de la pollution, principalement dans les pays en développement²². Les carburants, la production de chaleur et d'électricité, les produits d'entretien ménager et de soins personnels, l'agriculture et les processus industriels figurent parmi les principales causes anthropiques de pollution.

La pollution atmosphérique est due aux émissions de GES, aux oxydes de soufre et d'azote, au monoxyde de carbone, aux particules fines et aux composés organiques volatils. La pollution des eaux marines, de surface et souterraines sont principalement dues à des écoulements agricoles et pluviaux contaminés, mais aussi aux plastiques, aux déversements de produits chimiques et d'hydrocarbures, aux stations d'épuration des eaux usées, aux effluents industriels ou aux décharges. Ces pollutions entraînent de multiples conséquences négatives sur les écosystèmes terrestres, aquatiques et marins ainsi que sur les populations et communautés adjacentes.

La plupart des pays ont adopté des législations afin de contrôler la pollution avec des normes plus ou moins rigoureuses²³. Ces lois et obligations ont créé des marchés sur lesquels de nombreuses entreprises opèrent pour prévenir, contrôler ou traiter la pollution. Diverses technologies, produits et procédés de contrôle ont ainsi été développés pour répondre à ce problème environnemental.

La méthodologie d'impact positif d'Ethos vise à identifier les entreprises qui contribuent de manière significative à la lutte contre la pollution tout en s'efforçant de ne pas nuire à la société et à l'environnement.

7.1 PRÉVENTION DE LA POLLUTION

La prévention de la pollution permet de réduire ou d'éliminer les polluants avant qu'ils ne pénètrent dans l'environnement. Elle intervient à tous les stades d'une économie durable, de l'extraction des ressources naturelles à la fin de vie d'un produit, en passant par la production, la fourniture de services et la consommation. En évitant la pollution à la source, les ressources naturelles sont protégées, les risques opérationnels et de conformité diminuent, ainsi que les coûts d'assainissement de l'environnement et les risques sanitaires.

Cette catégorie comprend les entreprises qui fournissent des produits et des services qui permettent d'éviter la pollution en utilisant des intrants moins polluants dans la fabrication, en améliorant les processus industriels et en capturant/éliminant les polluants avant qu'ils ne pénètrent dans l'environnement. Cela concerne par exemple les entreprises qui changent de modèle d'affaires pour tenir compte de la pollution, les cabinets de conseil qui aident à mettre en œuvre des pratiques de prévention de la pollution ou encore la chimie verte, soit les solvants verts ou les procédés qui permettent d'éviter les produits chimiques nocifs.

7.2 RÉDUCTION ET CONTRÔLE DE LA POLLUTION (AVEC RESTRICTIONS)

Certaines technologies et solutions permettent de minimiser les rejets et l'impact de l'homme sur l'environnement. On peut citer les systèmes de récupération de poussière, les précipitateurs (ou filtres) électrostatiques qui permettent de séparer les particules solides d'un gaz, les systèmes de contrôle des émissions pour les véhicules lorsqu'aucune alternative à faible teneur en carbone n'est disponible, les oxydateurs thermiques (uniquement s'ils sont alimentés par des énergies renouvelables) ou encore des systèmes de surveillance et de détection des polluants. Ces technologies et solutions qui minimisent et contrôlent la pollution ne sont toutefois pas considérées comme ayant un impact positif si elles ne sont pas compatibles avec les autres objectifs durables mentionnés dans la méthodologie d'impact positif d'Ethos, comme l'économie circulaire et la protection du climat.

²² https://gahp.net/wp-content/uploads/2019/12/PollutionandHealth-Metrics-final-12_18_2019.pdf

²³ <https://www.unep.org/resources/assessment/environmental-rule-law-first-global-report>

7.3 TRAITEMENT DE LA POLLUTION

Le traitement de la pollution est nécessaire une fois qu'elle a été libérée dans l'environnement, afin de l'éliminer de l'air, de l'eau et des sols et d'atténuer ses effets négatifs.

Cette catégorie comprend les entreprises qui fournissent des produits et des services qui soutiennent la collecte, la capture, le stockage et l'élimination des polluants et des déchets inévitables de manière appropriée. On peut citer à titre d'exemple des solutions basées sur la nature qui permettent de restaurer les écosystèmes ou de mettre en place des infrastructures vertes, comme la reforestation ou la restauration des habitats côtiers, ou des systèmes de décontamination des eaux (osmose inverse, résines échangeuses d'anions à base forte, oxyde/hydroxyde de fer, échange de cation) ou des sols (bioremédiation, etc.).



8. Agriculture, aquaculture et sylviculture résilientes

La biodiversité fait référence à la variété et à la variabilité des êtres vivants sur Terre. Elle comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et des écosystèmes. La biodiversité permet à la nature de nous fournir des services, tels que la nourriture, l'eau, l'énergie, les textiles ou les matériaux, également appelés services écosystémiques, qui rendent la vie humaine possible sur Terre et qui sont donc essentiels à la vie et au bien-être des êtres humains.

Si certaines ressources naturelles sont renouvelables, il faut toutefois du temps à la planète pour les remplacer, d'où la nécessité de construire des services écosystémiques résilients pour répondre aux besoins essentiels de l'humanité dans les limites de la planète. Or, les humains consomment aujourd'hui davantage de ressources que la nature ne peut en produire et en restituer. Au rythme actuel de consommation, il faudrait 1,7 Terre pour fournir les ressources naturelles que l'humanité utilise en un an²⁴. La croissance de la population, la surconsommation et les pratiques non durables entraînent la conversion des terres, l'appauvrissement de la fertilité, l'acidification des océans, l'augmentation des émissions de GES, l'érosion des sols, la perte de biodiversité, la pollution et de nombreuses autres incidences négatives sur l'environnement. En outre, les ressources sont inégalement réparties entre les régions du monde ce qui entraîne des conséquences directes sur la sécurité alimentaire, la santé, le développement économique et la paix.

La biodiversité étant indirectement couverte dans les autres thèmes de cette méthodologie d'impact positif, l'objectif ici est de se concentrer sur les activités humaines essentielles qui ont des impacts significatifs, directs et mesurables sur la biodiversité et les écosystèmes. Ethos se concentre ainsi sur les écosystèmes qui sont utilisés pour produire de la nourriture, des textiles, de l'énergie et des matériaux par le biais de pratiques agricoles, aquacoles et sylvicoles durables.

Les solutions sont réparties en trois types de production et de culture : l'agriculture, l'aquaculture et la sylviculture. Elles doivent respecter certains principes de base communs :

- Les solutions et techniques doivent avoir une certification crédible et reconnue, principalement en ce qui concerne la conservation de la biodiversité. Des exceptions peuvent être autorisées au cas par cas lorsque des bénéfices démontrables pour la conservation de la biodiversité sont possibles et validés par des sources scientifiques indépendantes. Des exceptions peuvent également survenir en cas de nouvelles solutions innovantes qui ne sont pas encore incluses dans les certifications existantes. Les certifications appropriées sont déterminées par type de produit. D'autres équivalents locaux et régionaux peuvent également être pris en compte ;
- La production de protéines animales n'est pas considérée comme ayant un impact positif car Ethos estime qu'elle n'est pas nécessaire au maintien de la vie et du bien-être des humains. En outre, la production de protéines animales est la source de protéines, de calories et de nutriments qui génère le plus d'émissions de GES. Elle peut également être la cause de maltraitements et de souffrance animale.

8.1 L'AGRICULTURE DURABLE

L'agriculture consiste à cultiver des plantes et à élever du bétail afin de produire des aliments, de l'énergie, des matériaux ou des textiles. L'agriculture durable est un concept complexe qui englobe des considérations environnementales et sociales pour construire des écosystèmes résilients en fonction des spécificités locales. Comme mentionné ci-dessus, l'élevage de bétail n'est pas pris en compte dans la méthodologie d'impact positif d'Ethos. En revanche, on peut citer les pratiques agricoles suivantes comme durables :

- La rotation des cultures et l'introduction de prairies temporaires ;
- La mise en place de couverts intercalaires et intermédiaires ;
- La réduction ou l'élimination du travail du sol ;

²⁴ <https://www.footprintnetwork.org/2019/06/26/press-release-june-2019-earth-overshoot-day/>

- La lutte intégrée contre les ravageurs et autres nuisibles ;
- L'utilisation de composts ;
- Le développement de l'agroforesterie ;
- Le mélange d'arbres et d'arbustes dans les cultures.

La méthodologie d'impact positif d'Ethos inclut donc des entreprises actives dans les domaines suivants :

- La production de denrées agricoles en recourant à des pratiques et des processus certifiés et qui contribuent de manière significative à la conservation de la biodiversité ;
- Le commerce, la fabrication, la transformation et la distribution de la production certifiée susmentionnée, pour autant qu'ils respectent également les critères établis au point 2.4 ;
- Le développement, la fabrication et la vente d'outils, de technologies et de solutions innovantes permettant spécifiquement des pratiques agricoles durables.

8.2 L'AQUACULTURE DURABLE

L'aquaculture consiste à élever, reproduire et récolter des poissons, des mollusques, des algues et d'autres organismes dans tous les types de milieux aquatiques pour produire de la nourriture, de l'énergie, des matériaux ou des textiles. Comme mentionné précédemment, l'élevage de poissons et de crustacés n'est pas pris en compte dans la méthodologie d'impact positif d'Ethos. En revanche, la méthodologie d'impact positif d'Ethos pour l'aquaculture durable inclut les entreprises qui tirent leurs revenus :

- De la production d'algues et d'autres plantes à l'aide de pratiques et de processus certifiés qui contribuent de manière significative à la conservation de la biodiversité (aquatique et marine) ;
- Du commerce, de la fabrication, de la transformation et de la distribution de la production certifiée susmentionnée ;
- Du développement, de la fabrication et de la vente d'outils, de technologies et de solutions innovantes qui permettent spécifiquement des pratiques aquacoles durables.

8.3 SYLVICULTURE DURABLE

La sylviculture consiste à établir, maintenir et contrôler une forêt et sa composition. Cette pratique est essentielle pour répondre aux besoins de l'humanité en termes de matériaux tels que le bois et le papier. Il est toutefois crucial de l'effectuer de manière à préserver la biodiversité, maintenir le cycle de l'eau et prévenir l'érosion des

sols. La méthodologie d'impact positif d'Ethos pour la sylviculture durable comprend les entreprises qui tirent leurs revenus :

- De la production de peuplements forestiers et de bois à l'aide de pratiques et de processus certifiés qui contribuent de manière significative à la conservation de la biodiversité et au reboisement ;
- Du commerce, de la fabrication, de la transformation et de la distribution de la production certifiée ;
- Du développement, de la fabrication et de la vente d'outils, de technologies et de solutions innovantes qui permettent spécifiquement des pratiques forestières durables.



9. Immobilier durable

Selon le Forum économique mondial, les bâtiments représentaient 40% des émissions de GES dans le monde, 50% de la consommation finale d'énergie et 40% de la consommation de matières premières en 2021²⁵. L'industrie de la construction et de l'immobilier a donc un impact considérable sur le réchauffement climatique ainsi que sur l'utilisation d'eau. Parmi les principaux enjeux de ce secteur, on peut citer la fabrication des matériaux de construction (béton, fer, acier, verre et ciment), les systèmes d'isolation mais aussi les systèmes de chauffage et de refroidissement, l'éclairage et les équipements. Dans les bâtiments commerciaux traditionnels par exemple, les appareils de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) sont responsables d'environ 40% de la consommation totale d'énergie tandis que le chauffage de l'eau représente 20% de la consommation environ²⁶.

En plus de contribuer au changement climatique, le secteur immobilier subit également les conséquences de ce dernier. En effet, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes et les inondations constituent une menace majeure pour les bâtiments et leurs habitantes et habitants.

Les secteurs de la construction et de l'immobilier représentent non seulement un défi environnemental, mais ils soulèvent également des préoccupations sociales. Ainsi, malgré une augmentation continue du nombre de logements construits, le nombre de personnes qui vivent dans des conditions inadéquates ou dangereuses ne cesse d'augmenter, tout comme le nombre de logements vacants²⁷.

Ethos tient compte des critères suivants dans sa définition de l'immobilier durable :

- L'impact environnemental des bâtiments tout au long de leur cycle de vie ;
- L'utilisation de matériaux à faible intensité carbone ;
- La consommation d'énergie du bâtiment, y compris les économies d'énergie et la capacité à produire de l'énergie ;
- L'utilisation d'eau, y compris les économies d'eau réalisées grâce aux travaux de rénovation ;
- Le taux de récupération des déchets de construction.

Le champ d'application de cette catégorie couvre les fabricants de matériaux de construction, les entreprises d'ingénierie et de construction, les entreprises actives

dans la rénovation et l'isolation des bâtiments, les sociétés d'investissement et de gestion immobilières, les fabricants d'appareils et d'équipements de construction et, éventuellement, les promoteurs de logements abordables. En revanche, il ne comprend pas la construction d'infrastructures telles que les autoroutes, les ponts ou les chemins de fer, ni les structures et installations spécialisées telles que les raffineries, les usines et les centrales électriques qui sont traités dans le cadre d'autres thèmes de cette méthodologie. La démolition des bâtiments est quant à elle abordée sous la thématique de l'économie circulaire lorsque les matériaux sont réutilisables ou recyclables, et sous la thématique de la lutte contre la pollution lorsqu'ils doivent être décontaminés.

9.1 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES

Afin de réduire l'impact environnemental des matériaux de construction, des alternatives plus durables sont apparues sur le marché. Par exemple, le béton peut parfois être remplacé par des produits naturels durables comme le bois, le bambou ou l'adobe. Les matériaux biosourcés ne nécessitent pas un processus de fabrication à forte intensité énergétique, ils peuvent agir comme des puits de carbone pendant leur croissance, polluent moins, et sont renouvelables et recyclables. Ils peuvent également être mélangés à des produits industriels afin de réduire les impacts négatifs de ces derniers.

Ethos cherche à identifier les fabricants de matériaux de construction qui fournissent des efforts conséquents pour réduire l'empreinte écologique de leurs matériaux ainsi que ceux qui proposent des matériaux de construction alternatifs tels que les briques ou la terre cuite. Par conséquent, les entreprises actives dans la production de matériaux de construction renouvelables, de matériaux de construction issus d'un mélange de produits renouvelables et non renouvelables, de matériaux de construction recyclés et de matériaux de construction à faibles émissions de carbone sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

²⁵ <https://www.weforum.org/agenda/2021/04/buildings-of-the-future-real-estate/>

²⁶ https://docs.wbcsd.org/2018/12/WBCSD_New_Energy_Solutions%20for_1.5C.pdf

²⁷ <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/goal-11/>

9.2 BÂTIMENTS VERTS

Les bâtiments écologiques, ou verts, sont conçus pour optimiser l'utilisation des ressources et des matériaux, améliorer et protéger la santé et le bien-être des résidents et réduire les effets négatifs sur l'environnement de leur construction, de leur exploitation, de leur mise en service, de leur déclassement et de leur élimination en fin de vie. Ces bâtiments peuvent réduire considérablement la facture énergétique, améliorer la qualité de l'environnement intérieur, améliorer la conservation des ressources, faciliter l'intégration des énergies renouvelables et favoriser la protection de la biodiversité.

Les entreprises actives dans la construction, la rénovation, l'isolation, l'investissement, la gestion et la propriété de bâtiments écologiques sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos pour autant que les critères suivants soient respectés :

- Les solutions et techniques doivent avoir une certification crédible et reconnue ;
- L'intensité totale d'énergie primaire en kWh/m²/an doit être inférieure ou égale à 50 pour les bâtiments résidentiels, et inférieure ou égale à 100 pour les bâtiments commerciaux ;
- En cas de travaux de rénovation, ces derniers doivent permettre au moins 30% d'économies d'énergie globale.

9.3 BÂTIMENTS RÉILIENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les bâtiments résilients au changement climatique permettent de réduire les risques physiques associés au changement climatique (p.ex., les changements de température, l'élévation du niveau de la mer, la modification des régimes de précipitations, la modification des régimes de tempêtes). Ils permettent non seulement d'éviter d'importantes dépenses en cas de dommages, mais aussi de limiter les déplacements de population et le phénomène des sans-abris, de maintenir l'activité socio-économique face au stress climatique et, finalement, de sauver des vies.

Les entreprises actives dans le conseil, la construction, la rénovation, l'acquisition et la gestion de services résilients au climat dans le secteur du bâtiment et de l'immobilier sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

9.4 APPAREILS, ÉCLAIRAGES ET ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

L'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils, des équipements de chauffage, de CVC, des ascenseurs ou de l'éclairage peut entraîner une réduction importante des coûts, des économies d'énergie et des émissions.

Les entreprises actives dans la production d'appareils, d'éclairage et d'équipements à haut rendement énergétique certifiés conformément au classement le plus élevé des labels et standards énergétiques internationaux (label énergétique de l'UE, Energy Star, LED, etc.) sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

9.5 LOGEMENT ADÉQUAT ET ABORDABLE

Un logement adéquat et abordable peut être défini comme disposant d'un accès à un système d'assainissement, aux services et infrastructures de base, d'une surface habitable suffisante, d'une intimité adéquate ainsi que d'une sécurité d'occupation, et dont le coût ne menace pas les autres droits humains des occupants. L'amélioration de l'accès à un logement adéquat et abordable, en particulier pour les populations à faibles revenus et les personnes âgées, réduit l'exclusion urbaine, les inégalités économiques et la vulnérabilité tout en améliorant la santé physique et mentale, la sécurité et le bien-être de ses habitants.

Les entreprises actives dans la construction, la rénovation, l'acquisition et la gestion de logements adéquats et abordables sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

10. Gestion durable de l'eau

L'eau couvre environ 70% de la surface de notre planète. Or, seulement 3% environ de cette eau est douce, et moins de 1% est utilisable pour les besoins humains, le reste étant soit trop pollué, soit emprisonné dans les glaciers, les calottes polaires, les sols ou l'atmosphère²⁸. Selon les Nations Unies, l'agriculture utilise en moyenne 72% de l'eau douce mondiale, tandis que l'industrie et les usages domestiques utilisent respectivement 16% et 12%²⁹.

L'eau est essentielle à la vie, à la santé des écosystèmes et au développement économique. Or, la croissance de la population exerce une pression sur les ressources en eau. Il est donc primordial de répondre aux problématiques telles que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, les effets du changement climatique sur le cycle de l'eau et la pollution des ressources en eau. En effet, selon le programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, 2 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à une eau potable sûre en 2020 et 3,6 milliards de personnes n'avaient pas accès à des installations sanitaires adéquates³⁰. En outre, l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, industrielles et domestiques produit des eaux usées, dont 80% sont rejetées dans les écosystèmes aquatiques sans être traitées³¹.

Ethos considère la gestion durable de l'eau comme la capacité de répondre aux besoins essentiels de l'humanité tout en ayant le moins d'impact possible sur le cycle de l'eau. Par conséquent, Ethos accorde une attention particulière aux critères suivants :

- La capacité à gérer l'eau afin de fournir la quantité et la qualité adéquates pour répondre aux besoins physiologiques, agricoles, sanitaires et industriels de l'humanité ;
- La capacité à maintenir l'approvisionnement en eau dans un contexte de changement climatique, du manque et de la pénurie d'eau et de sécheresses extrêmes ;

- La capacité à éliminer les polluants des eaux usées afin de garantir la préservation de la qualité de l'eau.

Le champ d'application de cette catégorie couvre le captage, la collecte, le stockage, la distribution, l'utilisation et le traitement de l'eau, ainsi que la résilience aux événements climatiques extrêmes liés à l'eau. La méthodologie d'impact positif d'Ethos vise à identifier les entreprises qui contribuent de manière substantielle à la gestion durable de l'eau tout en s'efforçant de ne pas nuire à la société et à l'environnement.

10.1 COLLECTE, STOCKAGE ET DISTRIBUTION DE L'EAU

Les systèmes de collecte, de stockage et de distribution sont au centre du réseau d'eau. Grâce à un ensemble de canalisations, d'installations de stockage, de pompes et d'autres infrastructures, ils relient les sources et les stations de traitement des eaux brutes aux consommateurs finaux, qu'ils soient résidentiels, agricoles, commerciaux ou industriels. Ils permettent également d'acheminer les eaux usées vers les stations d'épuration. Gérés de manière durable, ces systèmes permettent de réduire l'utilisation d'eau douce, la pression sur les eaux souterraines, le ruissellement urbain, les inondations et l'érosion des sols, par exemple en collectant l'eau de pluie et en l'utilisant pour des applications non potables telles que l'irrigation ou l'assainissement.

Cette catégorie comprend les entreprises qui fournissent des produits et services qui soutiennent le développement, l'entretien et l'exploitation de :

- Systèmes de collecte d'eau de pluie ;
- Systèmes de collecte d'eau de brouillard ;
- Systèmes d'alimentation par pompage ;
- Systèmes de distribution ;
- Systèmes de gestion des eaux pluviales ;

²⁸ <https://www.usbr.gov/mp/arwec/water-facts-ww-water-sup.htm>

²⁹ <https://www.unwater.org/water-facts/scarcity/>

³⁰ <https://www.unwater.org/publications/who-unicef-joint-monitoring-program-for-water-supply-sanitation-and-hygiene-imp-progress-on-household-drinking-water-sanitation-and-hygiene-2000-2020/>

³¹ <https://www.unwater.org/water-facts/quality-and-wastewater/>

- Systèmes d'irrigation ;
- Système d'égouts.

Pour être alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos, les entreprises doivent proposer des systèmes de distribution d'eau dont la consommation d'énergie est égale ou inférieure à 0,5 kWh par mètre cube d'eau fournie, ce qui correspond au seuil défini par la taxonomie européenne³².

10.2 SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LA GESTION DE L'EAU

Une surveillance renforcée des systèmes et infrastructures d'approvisionnement en eau peut contribuer à réduire les risques liés à une mauvaise qualité et à des phénomènes météorologiques extrêmes liés à l'eau. Par exemple, les réseaux d'eau intelligents utilisent des compteurs intelligents, des capteurs avancés et des technologies de l'information et de la communication pour fournir un diagnostic en temps réel des problèmes du réseau et améliorer son efficacité, sa longévité et sa fiabilité. De plus, les technologies de surveillance des infrastructures permettent de réduire le risque de fuite, de défaillance et d'inefficacité des conduites d'eau et d'égout, des barrages et autres infrastructures vieillissantes.

Cette catégorie comprend les entreprises qui fournissent des produits et services qui soutiennent le développement, la maintenance et l'exploitation de :

- Réseaux d'eau intelligents ;
- Systèmes d'alerte précoce pour les inondations, la sécheresse et les tempêtes ;
- Systèmes de surveillance des infrastructures de l'eau ;
- Systèmes d'information sur les eaux souterraines ;
- Systèmes de contrôle de la qualité de l'eau.

10.3 ECONOMIE D'EAU

L'utilisation rationnelle de l'eau peut être définie comme l'utilisation intelligente des ressources en eau grâce à des technologies permettant d'économiser l'eau. Ces technologies permettent de « faire plus » en utilisant moins d'eau, ce qui se traduit également par des économies d'énergie et d'argent. De telles mesures d'efficacité peuvent s'appliquer à la consommation des ménages (p. ex. chasse d'eau à faible débit, pommeaux de douche à haut rendement), à la production industrielle (p. ex.

réutilisation de l'eau de traitement pour les tours de refroidissement) et à l'utilisation agricole (p. ex. amélioration des infrastructures d'irrigation).

Pour être alignées, les entreprises doivent proposer des technologies et des équipements qui offrent un potentiel d'économie d'eau d'au moins 20%, ce qui correspond au seuil défini par la taxonomie européenne³³.

10.4 TRAITEMENT DE L'EAU ET DES EAUX USÉES

Le traitement de l'eau est nécessaire pour fournir un accès sûr à l'eau et traiter correctement les eaux usées jusqu'à ce qu'elles atteignent un niveau acceptable avant d'être rejetées dans la nature. Les impacts positifs du traitement de l'eau et des eaux usées comprennent la protection de la santé humaine et des écosystèmes, en particulier des plantes et des animaux vivant dans l'eau, la prévention de l'eutrophisation ou de la surfertilisation des eaux réceptrices et la préservation des réserves d'eau douce. Des processus innovants, tels que le dessalement, représentent également une solution à la pénurie d'eau alors que le changement climatique augmente le nombre de régions soumises à un stress hydrique.

Cette catégorie comprend les entreprises fournissant des produits et services qui soutiennent le développement, la maintenance et l'exploitation de :

- Technologies et processus de traitement de l'eau ;
- Systèmes de dessalement ;
- Systèmes, technologies et procédés de traitement des eaux usées ;
- Systèmes de recyclage de l'eau.

Pour être alignées, les entreprises doivent proposer des technologies de traitement de l'eau ou des eaux usées dont la consommation d'énergie est égale ou inférieure à 0,5 kWh par mètre cube d'eau traitée³⁴. Sont également alignées les entreprises dont les revenus sont générés par des installations de traitement de l'eau ou des eaux usées et qui ont obtenu une certification LEED ou une autre norme équivalente.

³² https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy-annexes_en.pdf (p. 293)

³³ https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy-annexes_en.pdf (p. 293)

³⁴ https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/200309-sustainable-finance-teg-final-report-taxonomy-annexes_en.pdf (p.293)

11. Finance durable

Le système financier est au centre du développement économique mondial. La mise en place d'un système financier durable et inclusif est donc une condition préalable à la construction d'une économie durable. D'une part, l'ONU estime que le déficit de financement pour atteindre les ODD d'ici 2030 représente USD 2'500 milliards par an³⁵. D'autre part, l'Agence internationale des énergies renouvelables estime que des investissements de plus de USD 27'000 milliards dans les énergies propres seront nécessaires d'ici 2050 si l'on souhaite atteindre l'objectif de zéro émission nette de CO₂e et avoir une chance de limiter la hausse de la température mondiale à 1.5°C³⁶.

Si une partie de ce financement est assurée par des institutions publiques, les faits montrent que, jusqu'à présent, la mobilisation des ressources financières publiques a été bien inférieure aux montants requis. La mobilisation de capitaux privés est donc essentielle. En outre, étant donné que l'ensemble du système financier doit effectuer une transition, d'autres intermédiaires, tels que les compagnies d'assurance, joueront un rôle central dans la transition vers davantage de durabilité.

Pour Ethos, la finance durable consiste à financer une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition qu'elle ne provoque pas d'impacts environnementaux ou sociaux négatifs significatifs et que les entreprises financées suivent des pratiques de bonne gouvernance. La poursuite d'un objectif d'investissement durable doit être démontrée par une information claire et accessible et les progrès par rapport à l'objectif doivent être communiqués dans un rapport dédié périodique. Cette définition peut être appliquée à divers services financiers, y compris la gestion d'actifs et les activités de prêt.

11.1 INVESTISSEMENTS DURABLES

Les investissements, que ce soit par le biais de fonds de placement ou de portefeuilles gérés, poursuivent des objectifs prédéfinis et sont soumis à différents niveaux de recherche et d'évaluation. Si les objectifs, le processus d'évaluation et la communication sont conformes à la définition de la finance durable d'Ethos, ils sont considérés comme des investissements durables. Par exemple, les produits d'investissement conformes à l'article 9 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) ou ayant obtenu un label reconnu de

finance durable (p. ex. FNG Siegel) répondent aux critères cités ci-dessus. Pour les marchés hors UE, Ethos suivra le développement des standards de la finance durable et les critères seront soumis à une révision régulière.

Les entreprises dont les revenus provenant de produits financiers sont considérés comme des investissements durables sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

11.2 PRÊTS DURABLES

Il existe de nombreuses façons de mettre des fonds à disposition d'une personne ou d'une entreprise. Les obligations, les facilités de crédit, le financement de projets et les hypothèques sont quelques-unes des formes de prêts. Selon Ethos, les différentes formes de prêts peuvent être considérés comme durables s'ils satisfont à un des critères suivants :

- Les fonds sont mis à disposition à des fins générales à un emprunteur dont l'activité économique contribue à un objectif environnemental ou social (p. ex. les thèmes à impact positif tels que définis par la méthodologie d'Ethos) ;
- Les fonds mis à disposition sont dédiés à une activité ou un projet qui contribue à un objectif environnemental ou social. Il peut s'agir notamment de financement de projets spécifiques à impact positif ou d'obligations vertes, sociales ou durables selon les critères de l'« International Capital Market Association » (ICMA).

Les entreprises dont les revenus sont dérivés de produits de prêts durables sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.

³⁵ <https://www.un.org/press/en/2019/dsgsm1340.doc.htm>

³⁶ <https://www.irena.org/financeinvestment/Investment-Needs>

11.3 ASSURANCES DURABLES

Le secteur de l'assurance est dans une position unique pour promouvoir une économie mondiale durable. Compte tenu de leur rôle de gérant de risques, les assureurs peuvent promouvoir des activités et des pratiques durables en appliquant leurs données et leur expertise pour :

- Inciter les assurés à atténuer les risques environnementaux ou sociaux en proposant des primes avantageuses ;
- Développer des produits et services d'assurance et de réassurance pour répondre aux besoins des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental ou social (p. ex. les thèmes à impact positif tels que définis par la méthodologie Ethos).

Les entreprises dont les revenus sont issus de produits d'assurance durables sont alignées avec la méthodologie d'impact positif d'Ethos.



12. Conclusion

Cette méthodologie d'impact positif permet à Ethos d'identifier et de quantifier la part du chiffre d'affaires d'une entreprise, et par conséquent la part des portefeuilles, qui peut être considérée comme ayant un impact social ou environnemental positif. Elle permet ainsi d'enrichir les analyses ESG effectuées par Ethos en tenant compte de la double matérialité, soit la prise en compte non seulement des effets que peuvent avoir des facteurs sociaux et environnementaux sur les activités d'une entreprise, mais également de l'impact propre de celle-ci sur le social et l'environnement.

Cette méthodologie d'impact positif contribue également à la promotion de l'investissement socialement responsable – l'un des buts de la Fondation Ethos –, au même titre que l'engagement actionnarial, les exclusions sectorielles ou les ratings ESG des entreprises. L'objectif final est de réorienter davantage encore les investissements vers des entreprises et des secteurs économiques qui ont un impact positif sur l'environnement et la société en général, que ce soit en adaptant les produits financiers existants ou en créant de nouveaux produits.

En définissant des critères stricts pour dix thématiques différentes, cette méthodologie d'impact positif a aussi pour objectif de fixer un cadre fiable et crédible pour le reporting environnemental et social des entreprises alors même qu'elles sont toujours plus nombreuses à auto-déclarer une partie de leurs activités comme étant positives, notamment vis-à-vis du climat. Il s'agit donc d'un moyen de lutter contre l'écoblanchiment. Enfin, il s'agit pour Ethos d'appliquer ses propres valeurs à la taxonomie européenne en refusant notamment d'inclure le gaz naturel et l'énergie nucléaire au rang des activités considérées comme étant positives d'un point de vue environnemental.

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

T +41 22 716 15 55
F +41 22 716 15 56

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

T +41 44 421 41 11
F +41 44 421 41 12

info@ethosfund.ch
www.ethosfund.ch